L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 15 FEVRIER 1893

PETITES ANNONCES.

PERDU—Livret No 3024, série M. pour quatre actions de l'Eureka Homestead Association. Le public est prévenu de ne pas les négocier, demande ayant été faite pour un duplicata dudit livret. 11fév—3f en 10j

DEMANDES.

DEMANDE—Excellent bonne pour une bonne sachant parler l'anglais, 187 Chestnut street. 14 fév—2f

ON demande à acheter un cottage, contenant environ 5 à 6 chambres, situé dans la partie centrale du 2nd District. Adresser par écrit, à Jean Darribère, coin St-Philippe et Bourbon. 12 fév—2f

ON demande—Un jeune homme de 16 à 17 ans, pour apprendre la pharmacie. S'adresser encoignure Royale et Ste-Anne. 11fév—7f

A VENDRE.

A VENDRE.—Une magnifique résidence en bon état à trois étages avec tout le confort pour une grande famille, située 38 rue St-Philippe entre Bourbon et Dauphine. Très belle cour, jardin, écurie et arbres fruitiers. Le gaz dans toute la maison. S'adresser sur les lieux. 14 fév—

A VENDRE ou à louer, résidence et laiterie près des nouveaux abattoirs, Adams et Morales. Louis Meyer, 10 rue Congress. 14fév—7f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Pat Cullen vs Mme Mary Reiter.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 23,054.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par L. Reizenstein, le 16 octobre 1869, dont une copie est annexée à un acte de vente de Edward Burke à Joseph Marcelin, pardevant W. J. Castell, le 17 novembre 1869, lequel lot mesure 32 pieds de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 107 pieds 1 ligne, plus ou moins, sur la ligne le séparant du lot No 1, et 106 pieds 10 pouces 7 lignes, plus ou moins, sur l'autre ligne, le séparant du lot No 3, lequel terrain ou portion de terre ci-dessus décrit est composé de tout le lot No 2 et d'une partie du lot No 3 désigné comme tel sur un certain plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, à la date du 8 décembre 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

10 fév—10 14 18 23—mars 7 12 15

Joseph J. Russell vs Mathew Tamor.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 17,066—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 18me jour de février 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval noir.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

7 fév—7 11 18

Eugène Ravain vs. Aug. Bevaux.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 17,204—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux Crescent Boarding Stables, coin des rues Nord Remparts et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 15me jour de février 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval brun.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

2 fév—2 9 15

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George S. Mandeville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,125—Division C—Attendu que William R. Mandeville a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Geo. S. Mandeville, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons...

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

14fév—14 18 23

Succession de Jean Larrieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36 700—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Anna Spor, veuve de Jean Larrieu, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 fév—11 15 20

Succession de Thomas Gernon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,034—Division A—Attendu que George T. Gernon a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Gernon, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

5 fév—5 9 14

Succession de F. R. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,073—Division B—Attendu que Mme Susan Wright, veuve de feu Frederick R. Wright, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administratrice dans la succession de feu F. R. Wright, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

8 fév—8 11 17

Succession de Gustavus A. Baldwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,080—Division E.—Attendu que Oscar L. Putnam, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave A. Baldwin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

10 fév—10 14 19

Succession de James Cole.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,033—Division A—Attendu que Mme Susan Cole a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Cole, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

8fév—8 11 17

Succession de Paul Fourtic.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,013.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Chas Fréchou, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

8 fév—8 11 17

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,035—Division C—Attendu que Jeremiah Leary a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Ellen Leary, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

7fév—7 11 16

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,777, Division A.—Theresa Hoffman vs. ses créanciers—Ordre—Que la cession des biens de la pétitionnaire, Theresa Hoffman, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire, en son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville, le 16me jour de février 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues et que Thos S. Ellis, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1893.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS,
Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

14 jan—3f en 15 fév

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 FEVRIER—CLASSE No 137

Tirage de 4 heures P. M.

38	58	54	72	30	21	8	63	10	61	17	71

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 13 février 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres Lo. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 MARS 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit		$75,000
1 Lot de..	20,000,	...	20,000
1 Lot de..	10,000,	...	10,000
1 Lot de..	5,000,	...	5,000
2 Lots de..	2,500,	...	5,000
5 Lots de..	1,000,	...	5,000
25 Lots de..	300,	...	7,500
100 Lots de..	200,	...	20,000
200 Lots de..	100,	...	20,000
300 Lots de..	60,	...	18,000
500 Lots de..	40,	...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	......	$10,000
100 Lots de...	$60,	......	6,000
100 Lots de...	$40,	......	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit	......	$19,980
999 Lots de	$20,	......	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance du lot annoncé.

AVIS AUX CREANCIERS.

James H. Walsh vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,717—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. Henderson, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

14fév—14 18 23

Ferdinand Burke vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,964.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. H Schiermann, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

14 fév—14 18 23

Mme M. A. Field vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,886—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward Gauche, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

10fév—10 14 19

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,908, Division D.—Matt H. Stork vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire Matt H. Stork soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; que C. A. Schreiber, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, notaire, commençant LUNDI, 27me jour de février 1893, à 11 heures A. M.; et que jusqu'à nouvel ordre de cette cour, toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1893.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24 janv—3f au 27 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,846—Division E—Henry E. Grice vs. ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition ci-dessus prise en considération.—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de Henry E. Grice, après avis légal et délai, soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, en son bureau, dans le Morris Building, coin des rues Camp et Canal, en cette ville, le LUNDI, 23me jour de février 1893, à partir de 11 heures A. M., pour déterminer si le répit sollicité dans cette affaire de un, deux et trois ans de la date de la dite réunion, lui sera ou non accordé, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Bernard McCloskey soit nommé comme l'avocat pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nlle-Orléans, 18 janvier 1893.

Signé GEO. H. THÉARD,
Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

20 janv—20 27—fév—3 12 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,980—Division "E"—Charles F. Belden vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Aux créanciers de Charles F. Belden et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire.—Vous êtes par le présent notifiés qu'une réunion des créanciers de Charles F. Belden sera convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant H. L. Garland, Jr., notaire public en cette ville, à son Bureau No 13, Commercial Place, commençant le MARDI, 7 mars 1893, à 11 heures A. M., pour considérer et déterminer si l'intérêt du dit Charles F. Belden dans une certaine propriété foncière sera vendu, et s'il en est ainsi, dans quels termes et conditions.

Nouvelle Orléans, 2 février 1893.

Par ordre de GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4fév—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,072—Division C—Otto A. P. Stoll vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable Otto A. P. Stoll soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Ducros, Esq. notaire public, à son bureau, No 138 rue Gravier, en cette ville, MERCREDI, 8me jour de mars 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et d'aviser sur la proposition de compromis par le American Homestead Company, et pour délibérer et aviser si la propriété foncière décrite sera vendue et pour fixer la manière, l'heure, les termes et conditions de la vente.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1893.

(Signé) F. A. MONROE,
Juge.

Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

7fév—3 fau 8 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,976—Division C—Rousseau, Latour & Co vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires de la raison commerciale de Rousseau, Latour & Cie, composée de Ferdinand Rousseau, Victor Latour et Armand M. Delavalade, soit convoqués et tenue pardevant Octave Morel, notaire, en son bureau No 9 rue Carondelet en cette ville, le LUNDI, 6me jour de mars 1893, à 11 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application des pétitionnaires pour un répit ... contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que Victor Leovy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1893.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.

31 janv—3f au 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,764—Division C.—Ordre de Cour.—Mme M. L. Duprée, femme de A. J. Duprée et A. J. Duprée, son mari, vs. leurs créanciers.—Que la dite cession des biens faite par Mme M. L. Duprée et A. J. Duprée, son mari, soit acceptée par la Cour, et qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, commençant le 21 février 1893, à 11 heures A. M., et que W. K. Mora, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents; et que dans l'intervalle, et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures contre les personnes et les biens des plaignants soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1893.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

12 janv—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,029.—Division A.—Edward E. Sweeney vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward E. Sweeney soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire, en son bureau dans la bâtisse Morris, No 7 rue du Camp, en cette ville, le LUNDI, 20me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 février 1893.

Signé THOS. C. W. ELLIS,
Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

4 fév—3f au 20 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,987—Division C.—D. M. Valeton vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire D. M. Valeton, soit convoquée et tenue pardevant E. Bouny, notaire public, en son étude, No 29 rue Royale, en cette ville, le MERCREDI, 15me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de terminer sur la dite application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes affaires qui pourront leur être soumises, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1893.

Signé. GEO. H. THÉARD,
Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

31 janv—3f au 15 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,118—Division B—Charles M. Fush vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la présente pétition soit enregistrée et qu'une réunion des créanciers de Charles M. Fush soit appelée, pardevant William F. Brewer, notaire public, au No 7 Commercial Place, en cette ville, le 15me jour de mars 1893, dans le but de considérer et voter sur la demande du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les biens, aussi bien que contre la personne de Charles M. Fush, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1893.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.

11fév—3f au 15mars

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,424—Division D.—Ordre de Cour.—H. Kern & Sons vs leurs créanciers.—Aux créanciers de la raison commerciale de H. Kern & Son et tous autres intéressés dans cette affaire: Vous êtes par le présent notifiés qu'une réunion des créanciers de la raison commerciale de H. Kern & Son, composée de Henry Kern et Emile Kern et des dits membres sera convoquée et tenue pardevant Joseph N. Wolfson, Esq., notaire, à son bureau No 6 rue Carondelet, commençant LUNDI, 6ème jour de mars 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur l'application des insolvables pour une décharge de leurs dettes, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être présentées.

Nouvelle-Orléans, 3 février 1893.

Par ordre de N. H. RIGHTOR,
JAS. D. RANKIN, Juge.
Député-Greffier. 8 fév—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,637—Division C—Raffaele Romano et Pascal Guerriero, individuellement et comme membres de la raison sociale de Romano et Guerriero vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de Raffaele Romano et Pascal Guerriero individuellement et comme membres de la raison sociale de Romano et Guerriero soit acceptée au bénéfice de leurs créanciers, qu'une réunion des dits créanciers des insolvables ci-dessus soit tenue après les annonces et notifications requises par la loi pardevant Antoine Doriocourt notaire, le 30me jour de janvier 1893, à la Nouvelle-Orléans afin de délibérer sur les affaires des dits insolvables, et que H. R. Piccaluga soit appointé syndic provisoire dans cette affaire après avoir fourni un cautionnement de douze mille cent ($12,100) dollars comme garantie d'un accomplissement fidèle de ses devoirs; que S. T. Waldo, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de ces insolvables, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1892.

[Signé] F. A. MONROE,
Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

27 déc—3f au 30 janv

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

JOLI COTTAGE,

S'élevant sur un Grand Terrain, avec Ecurie, etc.,

No 319 AVENUE CLAIBORNE,

Entre l'avenue Esplanade et la rue Kerlerec.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, il sera vendu, à la **Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles**—

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième district de cette ville, borné par les **avenues Claiborne, Esplanade et les rues Derbigny et Kerlerec**, mesurant 54 pieds de façade **avenue Claiborne**, sur 75 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent le joli cottage portant le numéro municipal 319 de l'**avenue Claiborne**, ayant 7 chambres, gaz, grande écurie, auvent, etc., deux citernes, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant; le reste à un crédit de un et un et deux ans, au gré de l'acquéreur, payable en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale, 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurité usuelles insérées dans l'acte de vente.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1893 en sus de son enchère, et fera un dépôt entre les mains des encanteurs, de 10 pour cent du prix de l'adjudication pour assurer la vente.

L'acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 fév—12 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de choix dans le Second District,

No 34 rue de Chartres, entre Douane et Bienville,

Magasin élégant en briques à trois étages, occupé par Adam J. Zang, Esq., loué à bail jusqu'au 30 septembre 1893, à raison de $50 par mois.

No 212 rue de Chartres, entre Quartier et Hôpital, une élégante résidence en briques à deux étages.

Nos 14, 16, 18 rue Tremé, entre Canal et Douane, une bâtisse à un étage et mansarde, divisée en trois corps de logis.

Succession de Mme E. Brandner.

No 37,691—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 8 mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 31 janvier 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Quartier, Vieille Levée et Hôpital, désigné par le No 3 sur un plan de J. N. de Pouilly, janvier 1846 et déposé en l'étude de F. Percy, ancien notaire, et mesure 23 pieds 10 pouces de façade rue de Chartres, sur 161 pieds 2 2/8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et étant le terrain le plus proche de la rue Barracks, ainsi avec l'usage de deux allées, l'une 8 pieds de largeur ouvrant rue Hôpital, sur une profondeur de 159 pieds 8 3/8 pouces, en commun avec le terrain No 4 et autres, et l'autre allée, 11 2/8 pieds de largeur ouvrant rue du Quartier sur une profondeur de 159 pieds 3/8 pouces en commun avec le dit terrain et autres, conformément au dit plan.

Les améliorations consistent d'une maison de résidence en briques à deux étages à distance de la rue, portant le numéro municipal 212 de la rue de Chartres, ayant 4 chambres, gaz partout, cuisine ayant 3 chambres, grande cour, citerne, lieux d'aisances, hydrant, écurie à l'arrière, etc.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Douane, Vieille Levée et Bienville, désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, architecte, le 20 janvier 1860, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville. Le dit terrain mesure 21 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade rue de Chartres, sur une profondeur de 55 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles, avec le droit de passage dans une allée de 5 pieds de façade rue de la Douane, et aussi une cour de deux pieds 4 pouces de largeur à l'arrière du terrain No 3, et 27 pieds 6 pouces 2 lignes de longueur à l'arrière du terrain No 4, et de l'allée susdite. Les améliorations consistent en un beau magasin en briques à 3 étages No 34 de la rue de Chartres, occupé par Adam J. Zang et vendu sujet à un bail expirant le 30 sept. 1893, à $50 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **Tremé, Canal, Franklin et Douane**, et mesure 56 pieds 10 pouces de face à la rue **Tremé**, sur 79 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et composé des terrains Nos 5 et 6 du carré 18.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, avec mansarde, divisée en trois corps de logis chaque côté, ayant deux chambres et galerie dans le bas et deux dans les mansardes. Ensemble avec une cuisine en bois à un étage, ayant deux chambres de chaque côté, lieux d'aisance, cave, etc., connu par les numéros municipaux 14, 16, et 18 rue Tremé.

Conditions.—Une moitié ou plus comptant et le reste en ... et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera toutes les taxes de l'année 1893 et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er fév—1 8 15 22—mars 1 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété améliorée de valeur rue Camp, entre Race et Robin, (la rue à l'arrière étant Magasins).

Connu comme le No 450 rue Camp.

Léon Joubert vs Veuve T. McConnell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 37,773.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Robin, désigné par le No 2 sur un plan fait par Hedin, le 25 janvier 1853, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 124, lequel lot mesure vingt huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Camp, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et est à une distance de trente cinq pieds de la rue Race.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10fév—10 17 24—mars 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. J. Trenchard vs. Paul Montelecne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 37,170.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le carré d'îlet borné par les rues Cadiz, Chestnut, Plaquemines et Valence; terrain No 18 sur un plan annexé à l'acte dressé pardevant feu C. Pollock, ancien notaire, le 28 juin 1836, et mesurant trente pieds de façade rue Chestnut, sur une profondeur de cent pieds, et contigu au terrain No 19.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10fév—10 17 24 mars3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif aux risques et frais de Nicholas G. Carbajal acquéreur précédent de la propriété ci-après décrite.

Mutual Loan & Building Co.

—VS.—

Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,216—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans le rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Franklin, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberte, et ayant, en mesure américaine, cinquante-trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 janv—27—fév 3 10 17 24—1er mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Droit "Pease" A No 1.

Louis Grunewald Co., Lt'd vs Mme Margaret Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,287.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 15 février 1893, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste-Anne entre Royale et Chartres.

Un piano droit "Pease."

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 fév—6 9 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Succession de John Lex et Cecelia Bimesmier, sa femme décédée.

No 37,399.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 177 rue Commune — JEUDI, 23 février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 janvier 1893, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée—

Six certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet 38, borné par les rues Magistrat, Warsaw, Havane et Vertu, désignés par les Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, et mesurent comme suit: Le lot No 10 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magistrat, sur 240 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur; le lot No 10 mesure 32 pieds de face à la rue Magistrat, sur 221 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 10, et 200 pieds 4 pouces sur la ligne du lot No 12; le lot No 12 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magistrat et 179 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur. Les lots 14 et 15 mesurent 32 pieds de face à la rue Warsaw, sur 110 pieds de profondeur. Le lot No 16, formant l'encoignure des rues Warsaw et Magistrat, a 30 pieds de face à la rue Warsaw, sur 110 pieds de profondeur et face à la rue Magistrat.

Conditions—Comptant.

Vingt pour cent doit être déposé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 janv—15 18 25—1 8 15 23 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence à deux étages bien située, No 505 rue Magasins,

ENTRE LES RUES RICHARD ET ORANGE.

Interdiction de S. R. et R. S. D. Henderson.

No 33,694—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 janvier 1893, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

La désirable résidence en bois à deux étages, No 505 rue Magasins, entre Richard et Orange, dans l'îlet autrement borné par les rues Camp et Félicité, Premier District de cette ville, retirée du trottoir et ayant double galeries de façade, vestibules au-dessus et au-dessous, salon, salle à manger, cuisine, dépense, etc., au dessous, et des chambres à coucher confortables et chambres à galeries au-dessus, citerne, hangar, arrière-cour, etc. Le lot est désigné comme cette demi ou moitié la plus rapprochée de la rue Richard d'un certain morceau ou portion de terre composé de la totalité du lot No 3 et d'une moitié du lot No 2, sur un plan dressé par W. T. Thompson, assistant voyer de la municipalité No 2 de cette ville, daté 23 avril 1846, et mesurant plus ou moins 20 pieds 6 pouces 4 1/2 lignes de face à la rue Magasins sur 120 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur s'étendant en arrière à une allée commune dans le fond 12 pieds de largeur, conduisant à travers de la rue Félicité à la rue Orange, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, etc., y appartenant. Près des marchés, écoles et églises, rue pavée en bloc carré, chars passant devant la porte.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et le reste à un an de crédit pour billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat et la police d'assurance transférée au porteur du billet, et toutes autres clauses de garantie usuelles, un dépôt de 10 pour cent comptant requis pour lier la vente. Actes de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

15 janv—15 18 25—1 8 15 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence centrale et commode en briques à deux étages, No 268 RUE CARONDELET,

Entre Calliope et l'avenue Howard.

Succession de Paul Marie Duval Grandmaison.

No 18,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune.—MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de l'Hôtel Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 janvier 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

La résidence en briques à deux étages centralement située No 268 rue Carondelet contenant vestibule au premier et au rez-de-chaussée, salons doubles, salle à manger, chambre de bain, au rez de chaussée, chambres à coucher confortables et galerie, chambre au premier, citerne, dépendances, grande cour dans le fond et allée de côté, etc.

Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 215, borné par les rues Carondelet, St Charles, Calliope et l'avenue Howard, et désigné comme lot B, et mesure 40 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Carondelet, 36 pieds 7 pouces ... lignes de largeur à la ligne du fond sur 127 pieds 10 pouces 8 lignes de profondeur et ... composé de deux portions de terre, une, la plus rapprochée de la rue Calliope étant désignée par la lettre B, sur un croquis fait par D. M. Bree..., voyer daté le 9 juin 1868 et annexé à un acte pardevant M. Sonist, notaire public, le 24 juillet 1868, et l'autre est désignée par le No 1, sur un croquis par C. Sehnander, voyer, daté le 26 avril 1886, annexé à un acte passé pardevant T. Sonist, notaire public, le 10 juin 188.. Confortablement bâtie, convenable au centre des affaires et ayant la propriété ... ... comme une désirable ... permanente.

Conditions.—La moitié ou plus comptant et la balance à 1 ou 1 et 2 ans par billets portant pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, police d'assurance transférée et toutes autres clauses usuelles de garantie, l'acquéreur devant payer les taxes de 1893 et les frais de reconnaissances et de locations à partir du 1er mars 1893. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente parevant C. T. Soniat Esq., N.P., aux frais de l'acquéreur.

29 jan—29—fév 1 8 15 22—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le spacieux cottage double en briques, avec deux étages dans le fond,

Nos 28 et 28 1/2 rue St-Ferdinand,

Entre les rues Decatur et Chartres.

Succession de Philip Paul Chabert.

No 36,409—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 177 rue Commune.—JEUDI, 23 février 1893, à midi, à la

BOURSE D'ENCAN DE L'HOTEL ST-CHARLES,

il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 janvier 1893, et signé le 9 janvier 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans dans la succession ci-dessus intitulée—

Le cottage double en briques bien situé, avec bâtisse à deux étages détaché à l'arrière, Nos 28 et 28 1/2 rue St Ferdinand, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse à l'arrière, 2 citernes, double allées de côté et une arrière cour, bien carrelée. Le lot est désigné par le No — dans l'îlet No 2, faubourg Washington, d'après un plan particulier dressé par Vioiquin, le 9 février 1839, un extrait duquel est annexé à un acte passé pardevant Theodore Guyol, notaire public le 26 février 1839, conne étant une vente par Franciola & Favre à P. Chabert; le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue St Ferdinand, entre les rues Morvan et Victoire, sur 88 pieds 4 lignes de profondeur, et étant partie des lots Nos 7, 8 et 9, de l'îlet No 2, d'après le plan primitif de cette partie du faubourg Washington, fait par Jos. Pilié, voyer de ville, le 18 mars 1836, et déposé en l'étude de Félix de Armas, Esq., anciennement notaire, dans un district très populeux, avenable aux lignes de chars et à la navigation.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses ordinaires de garantie, dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. O. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

22 janv—22 25—1 8 12 23 fév

PAR D. E. MORPHY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm A. McDowell vs. Ses Créanciers.

No 37,598—Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR D. E. MORPHY encanteur.—Il sera vendu, JEUDI, 23 février 1893, à midi, dans le magasin No 86 rue Magasins, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 9 février 1893, à moi adressé.

Un certain lot de compte-courant, délivré par l'insolvable ci dessus nommé, à ses créanciers.

Conditions—Strictement comptant.

12 fév—12 15 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 37,367.—Cour Civile District pour la Paroisse d'Orléans Division B.

Henry Chreneing vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY encanteur—Il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 4 février 1893, et à moi adressé, JEUDI, 21 février 1893, au magasin, No 103 rue Poydras, à midi—

1° Un billet hypothécaire et des comptes courants.

2° Le bail non expiré des lieux No 103 rue Poydras, et le droit de les occuper au cours du terme.

Conditions—Comptant.

10 fév—10 15 19 21

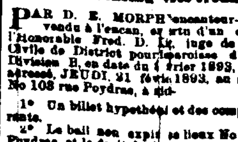

VENTES A L'ENCAN

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Succession de Ann Weinkommer.

No 36,148—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, LUNDI 27 février 1893 à 11 heures A. M., au local, No 483 rue Philip, entre Franklin et Liberté, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 janvier 1893, pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan.

Un lot de meuble de maison, d'après un inventaire ... .

Conditions—Comptant.

14 fév—14 19 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nantissement de choix d'une Propriété Cottage dans le Troisième District, rapportant un bon loyer.

Succession de R. H. Tilford.

No 37,644—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 15 MARS.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 février 1893, il sera vendu:

Le joli cottage double en bois avec une cuisine à deux étages Nos 764 et 764 1/2 rue Remparts, entre Clouet et Louisa (dans l'îlet borné par Bourgogne) ayant de chaque côté quatre chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au-dessus de la cuisine, gaz, corridor, et rapporte un loyer de $12 par mois de chaque côté. Le lot mesure 30 pieds de face à la rue Remparts sur 95 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire, en date du 7 janvier 1892.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt par an, assurance honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de garantie, toutes les taxes de 1893 devant être assumées par l'acquéreur, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. F. Choate, notaire.

10 fév—10 15 22—mars 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE-COTTAGE

—ET—

Un terrain pour bâtir y attenant

Rue Enghien, entre Remparts et St Claude.

Succession de Mme James R. Carrigee

No 36,248.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Mercredi, 1er mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur Bureau No 3 1/2 rue Carondelet. MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 janvier 1893, à l'encan, il sera vendu—

1° Un certain demi lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Enghien ou avenue Lafayette, Port, Remparts, anciennement Amour, et St-Claude, anciennement Bons Enfants, et mesurant 14 pieds 1 1/2 pouce de face à la rue Enghien, ou avenue Lafayette sur une profondeur entre lignes parallèles de 130 pieds 3 pouces 6 lignes et étant la moitié la plus près de la rue Remparts, du lot de terre désigné par le No 29 de l'îlet No 12 sur un plan fait par Louis H. Pilié, déposé voyer de la ville le 21 novembre 1844 et déposé pour référence en l'étude de Jules Mossy, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois contenant 3 chambres et une cuisine et désigné par le No 135 rue Enghien.

Un terrain de choix pour bâtir avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District, dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 30 sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant au pied américain 28 pieds de face à la rue Enghien ou Avenue Lafayette sur 130 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions comptant. Un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. Toutes les taxes dues, et en sus de 1893 devront être assumées par les acquéreurs.

L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Jean R. Légier, notaire.

25 janv—25—1 8 15 22 fév—1 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage de résidence et deux terrains rue Philippe entre Franklin et Liberté.

Succession de Anne Weinkommer.

No 36 148.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

MERCREDI, 1er MARS.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson encanteur Bureau 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI, 1er mars 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. ... à l'encan il sera vendu

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, privilèges et tout ce qui y appartient, dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Philippe, Liberté (ci-devant Kiam) Franklin (ci-devant Kerr) et Jackson, désignés comme les terrains Nos 5 et 6 sur un plan déposé, pour référence, en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 152. Lesdits terrains sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 29 pieds 10 pouces de façade rue Philippe, sur 118 pieds, 8 pouces, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois ayant 4 chambres et, à l'arrière, une cuisine à deux étages ainsi qu'une grande cour sur le côté convenable pour y avoir une écurie pour chevaux et voitures. La propriété est désignée par le No 483 rue Philippe. On peut inspecter les lieux en demandant les clefs au bureau des encanteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en paiements égaux portant 7 pour cent d'intérêt par an, assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1893 assumées par l'acquéreur. 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

28jan—28 fév 1 8 15 22 mars 1

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District. UNE PROPRIÉTÉ COTTAGE DE VALEUR,

No 120 rue Champs-Elysées.

Entre Bourgogne et Remparts.

Six Lots de Terre de Valeur,

Rue Champs-Elysées,

Entre Joséphine et Solidelle.

— **Dans l'Affaire de** —

Mme Veuve John Ermon, tutrice, etc., vs W. M. M. Ermon et als.

VENTE POUR UN PARTAGE.

A Long Crédit à l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MARDI, le 21 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale, en vertu de, et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. N. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le dit jugement rendu le 11 janvier 1893 et signé le 17 janvier 1893 dans l'affaire de Mme Veuve John Ermon, tutrice, etc., versus W. M. M. Ermon et als. Dossier No 37,525, pour un partage, à l'encan il sera vendu—

Cottage No 120 Champs-Elysées.

1° **Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Bourgogne et Remparts, désignée par la lettre B, laquelle mesure 26 pieds 8 pouces de face à la rue Champs-Elysées, sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourgogne de 154 pieds 6 pouces et 3 lignes, et sur la ligne opposée près la rue Remparts, elle a une première profondeur de 122 pieds 2 pouces et 5 lignes, puis elle s'ouvre vers la rue Remparts à une distance de 50 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs-Elysées, puis elle a une seconde profondeur de 5 pieds 8 pouces vers la rue des Français; puis elle retrécit en s'étendant à une distance de 23 pieds 5 pouces et 4 lignes vers la rue Bourgogne sur une ligne parallèle à la rue des Français; puis une troisième profondeur de 26 pieds 7 pouces et 6 lignes jusqu'à la ligne du fond, sur laquelle elle mesure 53 pieds 3 pouces et 4 lignes, le tout conformément à un plan de Sidney G. de l'Isle, voyer, en date du 2 février 1892, le tout plus ou moins, au pied américain.

Les améliorations consistent en un désirable cottage en bois, couvert en ardoises, avec mansarde, et une bâtisse en briques à deux étages, touchant la bâtisse ci-dessus et connue par le No 120 rue Champs-Elysées ayant en tout, corridors et 12 chambres, chambres à bain, office, lieux d'aisance, etc., et installations de gaz, 2 cuves et hydrant, galerie de côté et hangar, cour et allée pavées.

Six terrains.

2° **Six certains lots de terre**, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Joséphine ou Prieur et Solidelle ou Roman, désignés par les Nos 5, 6, 9, 10, 13 et 14, qui mesurent comme suit, à savoir:

Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face aux Champs-Elysées sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots Nos 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Joséphine ou Prieur sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces et 1 ligne.

Les lots Nos 13 et 14 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins, au pied américain, conformément au plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garanties, incluant 5 pour cent d'honoraires d'avocat à partir du jour de la vente. La partie à crédit doit être divisée en billets-coupons au gré des parties intéressées. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante 1893, en sus de leurs enchères et devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 janv—13 22 29—5 12 19 fév

VENTES A L'ENCAN

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage désirable et 2 lots de terre à Alger, 5me District de cette ville, sur le chemin de fer de Grand Isle et Alger et Gretna, près des ateliers du Texas et Pacifique, et à un îlet de la nouvelle brasserie d'Alger.

Succession d'Edwin A. Smith et sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 37,686.

PAR D. STUART—Encanteur, Bureau No 58 rue du Camp.—MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la dite Cour, daté le 8 février 1893, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-dessous décrite; savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Cinquième district de cette ville, désignés comme les Nos 1, 2 et 24, dans l'îlet No 183, borné par les rues Newton, Decatur, Madison et Monroe, mesurant chaque 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Newton, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Le lot No 1 formant le coin des rues Newton et Madison.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Wm H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication les taxes de 1893 et exigible en 1893. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

11 fév—11 18 25—mars 4 11 15

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES À DEUX ETAGES CONFORTABLE,

No 269 1/2 rue Tchoupitoulas, entre les rues Calliope et Poeyfarre.

Succession de George Hunter et de sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 36,845.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 15 mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 février 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le magasin à deux étages solidement bâti en briques avec résidence No 269 1/2 rue Tchoupitoulas ayant une véranda en fer sur le devant et contenant quatre chambres dans la bâtisse principale et deux chambres dans la bâtisse de cuisine détachée, cour pavée, citerne, etc. Le terrain est décrit comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annunciation, Calliope et Poeyfarre désigné comme lot No 5, d'après un plan dressé par R. Gothiel, architecte le 25 avril 1856, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire, en cette ville, comme plan No 7, lequel lot mesure 15 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas la même largeur dans le fond, et 76 pieds 10 pouces de profondeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et leurs dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, et l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope et mesure 3 pieds 7 pouces de largeur jusqu'au fond du lot No 15, et de là 4 pieds 6 pouces de largeur jusqu'au fond du lot No 8 comme il appert par le dit plan ainsi qu'il est plus amplement démontré par le même plan après référence à un inventaire y enregistré.

Conditions—Comptant. 20 pour cent du montant devra être déposé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. Zach Spearing Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.

8 fév—8 15 22—mars 1 5 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété attrayante dans les Sixième District, coin Jennet et Octavie.

17 terrains vagues dans l'îlet borné par les rues Arabella, Joseph, Coliseé et Perrier.

2 terrains vagues coin des rues Chestnut et Valence.

L'îlet de terre borné par l'avenue Peters et les rues Octavie, Jennet et Boudousquié.

10 lots de terre formant les coins Camp et Léontine et Camp et Valmont.

Mary Louise Christian, épouse, et al. vs. Paul J. Christian, Jr., et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C—No 35,983.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune.—MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune**, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 11 janvier 1893, et signé le 17 janvier 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges, etc., situé, gisant et s'étendant dans le Sixième District de cette ville, anciennement dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, dans le carré borné par les avenues Peters et St-Charles, ci-devant Naiades, les rues Octavie et Jennet, désigné comme le carré No cinquante-trois, sur le plan primitif de Rickerville, dressé par J. Buisson, et W. G. Thompson, voyer en date du 23 mars 1849, et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Jos. A. Beard, alors notaire, par la lettre D, sur un plan dudit carré fait par C. G. de Lisle, le 18 mars 1869 et annexé pour qu'on s'y réfère, à un acte pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville le 9 avril 1869, et le même mesure 120 pieds rue **Jennet**, sur 165 pieds de profondeur et de façade rue **Octavie**, entre lignes parallèles formant le coin des rues **Jennet** et **Octavie**. Laquelle dite propriété est la même acquise par vente de Philip Brown par acte pardevant E. Bouny, notaire public, le 28 décembre 1892.

2° **Dix-sept terrains** avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, anciennement de la paroisse Jefferson, en cet Etat; dans ce qui est communément appelé "Burtheville", dans le carré borné par les rues Arabella, Joseph, Coliseé et Plaquemine et Perrier, lequel est désigné par le numéro quarante-deux, sur un plan de F. N. Tour ..., à la date du 15 février 1860, déposé pour référence en l'étude de A. Commandeur, alors notaire en cette ville. Les dits terrains sont désignés par les numéros de **Un à Dix** inclusivement et les numéros de **Quatorze à Vingt** inclusivement, desquels terrains les numéros de un à dix inclusivement sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun, 30 pieds de façade rue **Joseph** sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le terrain Un formant le coin des rues **Joseph** et **Coliseé** ou **Plaquemines**; et le terrain numéro Dix le coin des rues **Joseph** et **Perrier**. Les terrains numéros de Quatorze à Vingt inclusivement se touchent tous et mesurent chacun, 30 pieds de façade rue **Arabella**, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le terrain vingt formant le coin des rues **Arabella** et **Coliseé** ou **Plaquemines**, laquelle propriété fut acquise par Paul J. Christian de Jas. M. Cresson, par acte pardevant T. J. Beck, ancien notaire en cette ville, le 18me jour d'août 1869.

3° **Quatre certains lots de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième district de cette ville, anciennement dans la ville et paroisse de Jefferson, dans cet Etat, et désignés comme lots Nos un et deux dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Cadix et Valence et désignées sur un plan fait par C. A. Hedin, le 12 février 1853, déposé en l'étude de T O Starke, notaire, comme plan No 133, les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des dites rues Chestnut et Valence.

4° **Un certain îlet de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement Rickerville paroisse de Jefferson, dans cet Etat) et désigné comme l'îlet No cinquante, sur un plan fait par Benjamin Buisson et W. Thornton Thompson, voyer, le 23 mars 1849, déposé à l'étude de J. R. Beard, notaire en cette ville. Le dit îlet mesure cent soixante six pieds deux pouces de face à l'Avenue Peters et à la rue Octavia, et deux cent soixante-dix pieds de face aux rues Jennet et Boudousquié.

La dite propriété fut acquise par achat de James B. Guthrie par un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 21 octobre 1870 et le dit Guthrie acquit la dite propriété par achat de Otto H. Karstendith, par un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1869.

5° **Dix certains lots de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville dans cette partie connue comme Rikerville (anciennement dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat), dans l'îlet No 24, borné par les rues Camp, Valmont, Léontine et Chestnut, d'après un plan de Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et désignés sur le dit plan comme lots Nos un à dix inclusivement. Le lot No un forme le coin des rues Camp et Léontine et mesure 30 pieds un pouce de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Léontine, et les lots Nos deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf se touchent et mesurent, chacun, 31 pieds à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur, le dit lot No neuf formant le coin des rues Camp et Valmont, et le lot No 10 mesure 28 pieds de face à la rue Valmont, sur 139 pieds 1 pouce de profondeur.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 jan—25—1 8 15 22 fév—1 mars

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid,

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Propriété de choix à Carrollton.

Deux Grands Lots de Terre rue Short, courant à et faisant face à la rue Huso, entre St-Charles et Pearl.

In re T. J. Fisher versus Bridget Glenn et son mari Frederick Lehman.

No 30,672—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 15 février 1893, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 4 janvier 1893 et signé le 10 janvier 1893, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," in re T. J. Fischer versus Bridget Glenn et son mari Frederick Lehman, Dossier No 30,672, il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'îlet No 67 nouveau plan (anciennement 61 de la vieille ville de Carrollton) bornés par les rues St-Charles, Short, Pearl et Huso, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 février 1836, déposé au bureau de W. Y. Lewis, ex-notaire, et mesurant en mesure américaine, 30 pieds, chaque face à la rue Short, la même façade sur la rue Huso sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux bâtisses en bois, etc.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant ———, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

15 jan—15 21 25—fév 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alfred Guerin et Bertha Guerin.

No 37,581—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 13 janvier 1893, dans l'affaire des successions Alfred Guerin et Bertha Guerin, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Villeré et Robertson, désigné comme lot No 1 sur un plan annexé à un acte de vente du 30 décembre 1871 pardevant A. Ducoudray, notaire, et mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue St-Pierre sur 52 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant O. Morel, notaire. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

15 jan -15 21 25—1 8 15 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée de Valeur

DANS LE SECOND DISTRICT.

Le Joli Cottage à Double Corps de Logis,

Avec une Bâtisse à Deux Etages y Attenant dans le Fond.

Nos 277 et 279 rue Villeré, près Esplanade.

Succession de Elizabeth Richard, épouse de Jean Marie Sabalot.

No 37,210—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI le 1er mars 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre, à moi adressé, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté du 10 janvier 1893, dans l'affaire de la succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 174, 175 borné par les rues Villeré, Esplanade, Quartier, Robertson et le Chemin du Bayou et mesurant, au pied américain, comme suit:

Le lot No 6 mesure 14 pieds de face à la rue Quartier, 85 pieds sur la ligne le divisant du lot No 7, 86 pieds 10 pouces sur l'autre côté et 29 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond; le lot No 7 mesure 22 pieds de face à la rue Quartier sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue Villeré et aussi une allée, en commun de 2 pieds 6 pouces dans le fond des dits terrains dans toute sa longueur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage-résidence bien bâti et confortable, à deux corps de logis avec un addition dans le fond à deux étages, connu par les numéros municipaux 277 et 279 rue Villeré. Bonne location, convenable et entourée par des résidences modernes de choix.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. V. Dejean, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

22 janv—22—fév—1 8 15 22—mars 1

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Commerciales de Choix, dans les Premier et Second Districts.

No 79 rue Front et No 78 rue Fulton allant à travers l'îlet, bâtisse en briques solidement construite, à deux étages, occupée comme café et résidence.

No 111 rue Decatur, bâtisse en briques solidement construite, à quatre étages, occupée comme magasin de fourrage et entrepôt.

Dans l'affaire de Mme Clara Cardona et als vs Mme Pauline Langles et als.

Vente pour effectuer un partage.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D—No 36,957.

PAR CHARLES D. STUART, encanteur—Bureau No 58 rue Camp—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rotonde de l'Hôtel St-Charles en vertu d'un jugement rendu le 6 janvier 1893 et signé le 13 janvier 1893, décrétant une partition dans l'affaire susdite, par l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent sur la batture du Premier District de cette ville, situé dans l'îlet borné par les rues Fulton, Poydras, Front et Lafayette, désigné sur un plan de J. A. Beard, certifié par Hugh Grant, voyer, le 12 janvier 1852, déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire en cette ville, comme lot No 15 et mesurant suivant le dit plan 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front sur 116 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur le côté le divisant du lot No 14 et 117 pieds et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 16, le tout au pied américain, la dite propriété fut acquise par feu Angelo Costa par achat de la ville de la Nouvelle-Orléans, par acte fait pardevant H. B. Cénas, notaire en cette ville, le 3 mars 1853. Les améliorations consistent de cette bâtisse en brique solidement construite à deux étages No 79 rue Front, occupée profitablement comme café et résidence et ayant en outre une buvette très grande, 6 chambres, couloirs, cour pavée, citerne, etc. sous bail jusqu'au 1er octobre 1893 à raison de $35 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, St-Louis, Chartres et Toulouse, désigné comme le lot No soixante-six, sur un plan fait par A. Simpson, architecte, déposé à l'étude de H. B. C..., ancien notaire en cette ville, comme plan No 17 de son livre de plans No 6. le dit lot mesure 30 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Vieille Levée sur 40 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et 22 pieds de largeur dans le fond, au pied anglais, le tout plus ou moins. La dite propriété fut acquise par feu Angelo Costa par acte de partage fait avec Antoine Roira, pardevant Ed. Barnett, notaire en cette ville, le 14 novembre 1855. Les améliorations consistent de cette bâtisse en brique de valeur et solidement construite à quatre étages, No 111 rue Decatur, occupée comme magasin de fourrage, allée en commun faisant face à la rue St Louis, à l'arrière de la bâtisse, avec le privilège de l'usage de la cour dans le fond du No 113, et louée à raison de $35 par mois. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et 2 ans de crédit, le crédit devant être garanti par des billets de l'acquéreur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur portant toutes les clauses usuelles de garantie, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites pour forcer le paiement des billets; les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée aux détenteurs des billets.

L'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1893.

Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 jan—15 21 25—4 11 15 fév

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre R, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire du Bureau.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 ......CHARTRES......73